

# Bulletin municipal

BAZOLLES

CAFE TABAC DE LA PLACE

Année 2024

# Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,



*Au nom du conseil municipal, et du personnel communal, je vous présente les meilleurs vœux possibles pour l'année nouvelle. Aux premiers jours de l'an nouveau, l'équipe municipale forme pour vous tous, des vœux de santé, bonheur, réussite, paix et justice.*

*Ayons aussi une pensée pour les malades et les familles dans la difficulté.*

*Je voudrais dire un grand merci aux conseillers municipaux ainsi qu'au personnel communal qui me secondent dans la gestion de notre commune.*

*Ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Parfois nous faisons face à des problèmes de voisinage, qui nous obligent à les aider à trouver le chemin de la réconciliation, d'autres fois, une administration tatillonne, qui prend son temps, qui n'a jamais assez de justificatifs et nous impose de nouveaux règlements. Nous devons aussi arbitrer les dépenses.*

*Vous vous doutez bien que nos recettes ne sont pas extensibles. Depuis plusieurs années nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux. Les dépenses de fonctionnement sont toujours en augmentation, mais, nous arrivons à les serrer au maximum, et pouvons toujours continuer à investir. Après nos importants travaux de l'église les années précédentes, nous avons en 2024 réalisé des travaux plus modestes mais nécessaires : travaux dans les sanitaires de l'école avec wc supplémentaire, remplacement des dalles du plafond de la salle des fêtes anciennes et abîmées, pose des éclairages led, acquisition de matériel pour l'entretien du cimetière, remplacement d'un regard d'eaux pluviales à Baye, achat d'un compresseur, installation de panneaux dans le bourg pour garantir la sécurité des enfants aux abords de l'école...*

*2024 n'a pas été forcément une année facile. En janvier, nous avons été tous touchés par le décès de Jean-Paul DROUGARD. En mars, nous avons vécu un accident de la circulation fatal à une personne d'une commune voisine. En mai, nous avons été volé de tout notre matériel technique à une période où nous en avons le plus besoin pour nos travaux d'entretien. Je remercie mes collègues maires des communes voisines qui m'ont proposé de nous prêter leur matériel et Louis qui a mis son micro tracteur à disposition pour tondre le camping et entretenir Baye. En juin, j'ai été victime de violences verbales et physiques par un jeune très alcoolisé, il a été mis en garde à vue et jugé en comparution immédiate. Merci pour vos multiples témoignages de soutien et l'accompagnement des services de l'Etat. Espérons que 2025 nous amène un peu plus de bien-être et soit plus agréable pour vous tous.*

*Souhaitons être à l'abri d'effets néfastes dus au changement climatique. Nous ne pouvons ignorer la détresse de tous les sinistrés des inondations qui ont subi coup sur coup les dégâts. Espérons en être préservés. Vous allez m'accuser d'avoir un discours pessimiste mais heureusement des choses vont bien à Bazolles. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants et propriétaires de résidences secondaires. Quand les anciens, les jeunes, les enfants, les natifs, les nouveaux résidents se respectent et vivent en harmonie, c'est la richesse et la tranquillité d'un village. Nous souhaitons à tous, la bienvenue à Bazolles.*

*Nous conservons notre école avec les élèves de toutes les sections de la maternelle. Je remercie les parents qui scolarisent leurs enfants chez nous. Nous proposons aux familles une cantine et l'amplitude des horaires de garderie permet aux parents qui travaillent de trouver les bons créneaux pour déposer ou récupérer leurs enfants. Nous avons des artisans, des commerces qui marchent bien et des associations qui animent tout au long de l'année notre commune par leurs festivités. La réouverture du Café de la Place a été assurément un grand plaisir pour nous, un lieu de convivialité et la vie retrouvée de notre bourg. Toute notre reconnaissance à Aurélie BUGEA LAGRANGE et à son époux d'avoir investi dans les locaux, d'avoir effectué les travaux nécessaires à la reprise et nous avoir recruté des gérants Laure et Guillaume CADINOT. Et merci à Paulette pour toute sa vie passée au service de la population. Le restaurant La Marine à Baye, qui par la qualité de la prestation et le professionnalisme de M. et Mme Rayer attirent de nombreux locaux et touristes, Bazolles est une commune pleine d'avenir.*

*Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire.*

*Je vous renouvelle à chacun et chacune d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2025 !*

Jocelyne Baroin

# Conseils municipaux

## Conseil municipal du 30 janvier 2024

### Prestation cantine scolaire et prix du repas à la cantine de Bazolles

Le Lycée professionnel Cœur de Nièvre propose de fixer le prix d'achat de la prestation cantine scolaire au prix de 3.99 € TTC le repas, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal décide de porter le prix du repas de la cantine de Bazolles au même prix soit, 3.99 € pour les familles, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024

### Nomination école de Bazolles

La Directrice de l'école de Bazolles, lors du conseil d'école a exprimé le souhait que soit donné un nom à notre école. Elle propose André CORNU, Maire de Bazolles pendant 72 ans de 1815 à 1887.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de la Directrice, l'école de Bazolles s'appellera « Ecole André CORNU ».

### Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat

**Considérant que** les employeurs territoriaux ont la possibilité d'instaurer, au bénéfice de certains agents publics, une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire,

**L'assemblée délibérante**, sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré DECIDE

D'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics suivants :

Les 6 agents stagiaires, titulaires et contractuels de droit public

De fixer ainsi, pour chaque niveau de rémunération défini par le barème réglementaire, le montant de cette prime à 800 €

Le montant de la prime sera réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

Cette prime sera versée *en une seule fraction* avant le 30 juin 2024

### Demande de subvention Collège Jean ARNOLET

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la mairie a reçu de la part de la principale adjointe au collège Jean Arnolet de Saint-Saulge, une demande d'aide financière pour un voyage pour tous les élèves du cycle IV dans le Finistère Sud au Glénan du 09 au 13 septembre 2024. Ce voyage s'inscrit dans le cadre des enjeux climatiques dans un autre territoire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 100 € (cent euros) à mandater au collège si le voyage est confirmé.

La fourrière départementale animale a établi un contrat pour 5 années, reconductible 1 fois, afin de définir clairement les rôles de chacun à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le prix forfaitaire des prestations est de 1.30 € ttc/habitant et par an. Pour tenir compte de l'inflation des prix, le montant augmentera de 0.10 € en 2025 soit 1.40 € ttc/hab/an, de 0.10 € en 2026, 2027 et 2028, soit 1.50 €/hab/an.

Concernant le matériel vu au congrès des maires pour entretenir les allées du cimetière, le conseil municipal demande une démonstration. La société ALABEURTHE de Varennes-Vauzelles nous propose de venir sur place pour nous expliquer l'utilisation de ce matériel.

Il nous est signalé par les habitants de Selins que les branchages obstruant le chemin communal de Selins n'ont toujours pas été enlevés : la demande est renouvelée auprès de l'exploitant agricole.

## Augmentation du temps de travail de l'agent à l'APC et nouveaux horaires d'ouverture

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Direction Régionale de La Poste exige que le nombre d'heures minimal d'ouverture de l'agence postale communale soit de 12 heures par semaine afin de pouvoir la conserver.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale à 12 heures. Les horaires seront à partir du 1<sup>er</sup> février 2024 comme suit :

Lundi de 9h à 12h, mardi de 10h à 12h, jeudi de 10h à 12h, vendredi de 9h à 12h et samedi de 9h à 11h.

Un avenant d'augmentation du temps de travail de l'agent postal de 2 heures sera établi selon les nouveaux horaires d'ouverture.

## Conseil municipal du 04 mars 2024

### Approbation des comptes de gestion 2023 du budget principal et du budget assainissement de la commune de BAZOLLES dressé par Monsieur Alain ANDRIOT, comptable au SGC de NEVERS

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant les opérations régulières dans leur ensemble, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées de 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2023, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

### Affectation du résultat à la clôture de l'exercice 2023 du budget principal

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, considérant que toutes les opérations sont régulières, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 112 996.94 euros

Pour mémoire, excédent antérieur reporté : 72 293.26 euros

Résultat de l'exercice 2023 (excédent) : 40 703.68 euros

Décide d'affecter le résultat d'exploitation, comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) :

.....54 621.59 €

Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : 58 375.35 €

### CDD agent saisonnier pour accueil camping

Les membres du Conseil Municipal souhaitent établir un contrat saisonnier pour l'agent chargé de l'accueil des campeurs pour la saison 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de rémunérer l'agent pour 2 heures par semaine sur 26 semaines à hauteur du smic, à compter du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 31 octobre 2024.

## Affectation du résultat à la clôture de l'exercice 2023

### Budget assainissement

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, considérant que toutes les opérations sont régulières, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 27306.08 euros

Pour mémoire, excédent antérieur reporté : 25663.82 euros (report à nouveau créditeur)

Résultat de l'exercice 2023 (excédent) : 1642.26 euros

Décide d'affecter le résultat d'exploitation, comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : 27306.08 euros

### Conseil municipal du 10 avril 2024

#### Vote des taux des impôts directs locaux 2024

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération éventuelle, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

#### **Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DÉCIDE** les taux communaux pour l'année 2024 comme ceux de l'année 2023 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.69 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15.87 %
- taxe d'habitation : 1.6 %

#### **CHARGE** Madame le Maire

- de transmettre cette délibération et l'état 1259 aux services préfectoraux et une copie à la DDFIP.

#### Vote du budget primitif assainissement 2024

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Budget Primitif de l'assainissement 2024 élaboré par Madame le Maire, vote le budget assainissement 2024 à l'équilibre, comme suit :

Section exploitation :

- Dépenses : 43 032.08 €
- Recettes : 43 032.08 €

Section investissement :

- Dépenses : 29 224.99 €
- Recettes : 29 224.99 €

#### Vote du Budget Primitif de la commune 2024

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Budget Primitif de la commune 2024 élaboré par Madame le Maire, vote le budget à l'équilibre, comme suit :

Section fonctionnement :

- Dépenses : 314 400.35 €
- Recettes : 314 400.35 €

Section investissement :

- Dépenses : 101 183.59 €
- Recettes : 101 183.59 €

#### Redevance 2024 d'occupation du domaine public pour les réseaux publics de transport et de distribution d'électricité :

le Conseil Municipal, fixe la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité à la somme de **239** euros.

#### Renouvellement convention LA POSTE

La convention actuelle pour l'Agence Postale Communale (APC) arrive à terme le 10 mai 2024

Le Maire expose le nouveau contrat de présence postale 2023-2025 et les modalités d'organisation de l'APC, qui devient point de contact du réseau de La Poste offrant toute la gamme des services de la Poste.

Le Conseil Municipal, décide de renouveler la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation correspondant aux nouvelles modalités de gestion et autorise le Maire à signer la nouvelle convention de partenariat proposée.

#### Redevance Orange, année 2024

Le Conseil Municipal, fixe la redevance d'occupation du domaine public due par Orange pour l'année 2024, comme suit :

artères en sous-sol : 48.27 € x 3.438 kms = 165.95 €

artères aériennes : 64.36 € x 5.005 kms = 322.12 €

emprise au sol : 0.2 x 32.18 € = 6.44 €

Le coût total de la redevance à percevoir pour l'année 2022 s'élève à la somme de **494.51** euros.

#### Le matériel thermique proposé par l'entreprise

ALABEURTHE pour l'entretien du cimetière n'étant pas adapté à la surface à entretenir, une autre démonstration a eu lieu avec une sarclouse-bineuse 1 lame et un adaptateur à installer sur la taille haies : prix respectifs de 2491 € TTC et 486 € TTC, le conseil décide d'acheter ces deux matériels.

Il est nécessaire d'imposer une semelle de ciment entre les concessions (voir règlement cimetière, à faire signer lors de vente de concession). Ceci facilitera l'entretien entre les pierres tombales.

Pour les grandes allées du cimetière : demander des devis au service travaux du conseil départemental et à l'entreprise Rolland de Surgy qui travaille régulièrement pour les communes.

Le devis des Ets BUCHEZ a été accordé pour un compresseur de 100 L pour la somme de 718 € TTC.

Pour la pose des toilettes de l'école : le conseil municipal décide de ne pas retenir l'entreprise PEREZ car il n'effectue que les travaux de plomberie. La préférence est donnée à l'entreprise ALARD qui propose de réaliser l'ensemble des travaux (pose carrelage et cloisons), coût : 4457 euros TTC.

Salle des fêtes : Il a été décidé de changer les dalles de plafond de la salle des fêtes et de demander un devis à M. ALARD pour un éclairage led.

Achat dalles de plafond : 1539 euros. Coût de la pose : 2040 euros.

Remplacement de l'éclairage de la salle : 2004 euros.

Les différents devis sont étudiés et inscrits au budget.

Il faudra aussi réparer les ouvertures des fenêtres et changer les rideaux lorsque les peintures seront réalisées.

Le portail d'entrée de la cour d'école serait à changer.

Publicité extérieure : refaire le panneau d'informations sur la place, récupérer des photos du territoire

SIAEP de Corbigny : il est décidé ne pas adhérer, le réseau concerné existant appartenant au SIAEP du Bazois.

En ce qui concerne l'accueil de la manifestation Ville à Joie sur la place du village avec une participation éventuelle de la commune à hauteur de 132 €, Mme le maire informera les nouveaux gérants du Café de la Place et la réponse sera donnée s'ils sont partants pour participer à ce moment festif.

## Conseil municipal du 17 juin 2024

### Demande de subvention au titre de la DETR 2024 :

#### **Remplacement du matériel technique volé le 25 mai 2024**

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il est nécessaire d'acquérir un nouveau tracteur tondeuse, une remorque, deux rampes et une débroussailluse pour l'entretien des espaces verts de la commune suite au cambriolage du 25 mai 2024.

Considérant que le camping municipal et le hameau de Baye, zones très fréquentées par les touristes en saison estivale, doivent être dans un état de propreté irréprochable

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- Dépense totale TTC : 20 317.86 €
- Dépense totale HT : 16 920.08 €
- Remboursement assurance : 12 910.34 €
- Coût total du projet après remboursement : 7 407.52 € TTC soit 6 172.93 € HT
- Subvention DETR : 3 500.00 € (56.7%)
- Autofinancement : 2 672.93 € (43.3%)

S'engage à ne pas acquérir ce matériel avant l'autorisation des services de l'Etat

Donne pouvoir à Madame le Maire pour mener à terme ce projet et signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

### Approbation de la dissolution du SITS de Saint-Saulge :

#### **répartition de l'actif et du passif,**

Les transports scolaires étant assurés par la Région depuis plusieurs années, le SITS de St Saulge n'a plus lieu d'exister. Considérant la délibération prise par le SITS en date du 28 mars 2024 concernant les conditions de sa liquidation par répartition de l'actif et du passif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Saint-Saulge ainsi que la répartition de l'actif et du passif.

### Décision Modificative de Budget n° 1

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rajouter des crédits afin de payer la facture du regard eaux pluviales de la résidence des Etangs à Baye opération 114.

-Cpte 2116/115 : - 30 €

-Cpte 2151/114 : + 30 €

Le Conseil Municipal décide le virement de crédit comme indiqué ci-dessus.

### Décision Modificative de Budget n° 2

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recourir à un virement de crédits afin de pouvoir racheter le matériel volé lors du cambriolage du 25 mai 2024 sur l'opération 118 :

-Cpte 2157/118 : + 16 200.00 €

-Cpte 2131/116 : - 1 608.00 €

-Cpte 2116/115 : - 7 970.00 €

-Cpte 2188/118 : + 1 745.00 €

-Cpte 2158/118 : + 963.00 €

-Chapitre 024 : + 9 330.00 €

Le Conseil Municipal décide le virement de crédits comme indiqué ci-dessus et donne pouvoir à Madame le Maire d'ajuster le montant suite au remboursement par l'assurance et d'inscrire ce montant en recettes.

Un projet agrivoltaïque a été présenté aux membres du conseil municipal par la société Ventelys. Ce projet privé rayonne sur 5 communes dont la nôtre.

Il conviendra d'organiser une réunion publique d'informations pour tous les habitants.

## Affectation de la DCE 2023

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide d'affecter la DCE 2023 pour :

- Création d'un nouveau regard eaux pluviales résidence des étangs.....4605.94 € HT
- Nouveau columbarium 9 places.....5989.23 € HT
- Remplacement de 3 robinets poussoir à l'école.....490.09 € HT
- Achat d'un compresseur.....599.00 € HT
- Total :..... 11684.26 € HT

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution de la DCE 2023 pour la somme de 7500 € et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

## Conseil municipal du 30 août 2024

### Embauche d'un agent aide à la cantine

Suite au souhait de l'agent aide à la cantine de ne pas renouveler son contrat, nous avons procédé à la publication d'une offre d'emploi comme l'exige la réglementation. Nous avons reçu quatre candidatures que Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de candidature de Madame Véronique DARD domiciliée à Crux-la Ville, et donne son accord à Madame le Maire pour signer le contrat CDD avec l'intéressée.

### CAP accompagnement petite enfance SIVS

Considérant que les demandes de subvention n'ont pas été sollicitées dans les délais par le SIVS, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de reporter le projet à l'année prochaine sous condition que les dossiers de subvention soient déposés dans les temps demandés requis.

### Signature convention don armoires DDFIP

La Direction Départementale des finances Publiques de la Nièvre fait don d'armoires à documents qui n'ont plus d'emploi, aux collectivités locales.

Il nous a été demandé par le biais de notre Conseiller aux Décideurs Locaux si ce don nous intéressait. Pour cela le Conseil Municipal doit donner son accord à Madame le Maire afin de signer une convention qui autorise la commune à accepter une acquisition gratuite de ces biens.

Le conseil municipal, **décide** : autorise Mme le Maire à signer la convention avec la DDFIP de la Nièvre.

Le SIEEEN nous a adressé un devis pour le remplacement de l'ensemble des lampadaires de la commune en éclairage LED

Coût : 179 017 €

Part de la commune : 75 895 €

Coût actuel annuel de l'éclairage : 3249 € TTC

L'économie réalisée par un après remplacement des luminaires, serait de 1946 € TTC

Et l'économie pour une simulation de 120 foyers à rénover serait

de 1385 € TTC. Le Conseil Municipal ne donne pas suite.

Le Conseil Départemental refuse un projet de jeux aquatiques sur l'étang de Baye afin de préserver un environnement naturel.

Le panneau de Jailly est à remplacer.

## Conseil municipal du 07 novembre 2024

### Décision modificative de budget n° 3

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que pour rembourser le prêt FC TVA de 2020 arrivé à échéance et en attendant le reversement du FC TVA en 2025, il est nécessaire de recourir à un prêt relais de 50 000 € sur un an, remboursable à tout moment et de prendre une décision modificative de budget avec les écritures suivantes :

RI Cpte 1641/95 : 50 000.00 €

DI Cpte 1641/95 : 50 000.00 €

DF Cpte 66111 : 1 €

DF Cpte 60631 : - 1 €

Le Conseil Municipal, accepte la décision modificative telle qu'énoncée ci-dessus et demande à Madame le Maire d'inscrire cette somme ainsi que les intérêts au prochain budget.

**Programmation Eclairage Public Café de la Place** Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les gérants du Café de la Place ont demandé la prolongation de l'éclairage public dans le bourg au-delà de 21 heures pendant la période hivernale.

Le Conseil Municipal décide les modifications suivantes :  
- vendredi, samedi, dimanche : extinction à 22 heures.

**Contrat de prêt à taux fixe court terme 1 an en attente du versement FCTVA**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de contracter un emprunt dans l'attente du versement du FC TVA.

Les travaux de l'église prévus sur l'année 2022 n'ayant été réalisés qu'en 2023, le remboursement du FCTVA n'interviendra qu'en 2025. (Année N+2)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté. Il décide de contracter un prêt de cinquante mille euros (50 000 €) dans l'attente du versement du FC TVA.

Le Conseil Municipal, confère toutes les délégations utiles à Madame le Maire pour la réalisation de l'emprunt auprès de l'organisme bancaire offrant les conditions les plus intéressantes pour la collectivité et donne pouvoir à Madame le Maire pour la signature du contrat de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

**Contrat protection sociale complémentaire – prévoyance agent**

Dans l'attente de la parution du décret officiel concernant la mise en place des contrats collectifs prévoyance pour les agents des collectivités territoriales, le Conseil Municipal,  
-décide de participer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, à hauteur de 50% du montant de la cotisation de base (incapacité temporaire de travail + invalidité) pour les agents qui ont souscrit un contrat labellisé couvrant ces risques.

-de prendre l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2025.

**Contrat Villasur multirisques Groupama**

Afin de diminuer le montant de la cotisation 2025, le Conseil Municipal, accepte de conserver les mêmes garanties mais avec une franchise en cas de sinistre, plus élevée et autorise Madame le Maire à signer le nouveau contrat.

**Travaux électricité camping :**

Il est nécessaire de faire remplacer le tableau électrique alimentant la partie haute du camping (coupures fréquentes d'électricité en pleine saison) .

Afin de réduire la consommation d'énergie, des néons led seront installés dans les parties sanitaire, coin vaisselle et laverie et des interrupteurs avec minuterie seront posés.

Le devis établi par MBR Nevers est à compléter.

**Paniers station d'épuration**

Ils sont à remplacer dès que possible car indispensables pour filtrer les corps étrangers arrivant au bac décanteur (lingettes, mouchoirs papiers...etc..). Un devis a été établi par SEELEC (844 € TTC). Nous sommes dans l'attente de la proposition de prix de la société Hydrelec.

**Projet agri-voltaïque sur la commune**

Le conseil municipal, à ce jour, n'a pas encore délibéré pour définir les zones d'accélération d'énergies renouvelables sur le territoire communal.

La cartographie des zones identifiées pour la Nièvre a été arrêtée et transmise par la préfecture au comité régional d'énergie, pour avis.

Si l'avis de ce comité conclut que les zones d'accélération ne sont pas suffisantes pour obtenir les objectifs régionaux, la préfecture demandera aux communes d'identifier des zones d'accélération complémentaires.

Le conseil municipal, après concertation, envisage de donner la priorité à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures.

En ce qui concerne le projet agri-voltaïque, Louis Mathé se charge d'organiser une réunion publique d'informations en janvier. Tous les habitants en seront avisés par flyer dans les boîtes aux lettres.

**Projet éolien de Bazolles** : le projet a fait l'objet de plusieurs recours ayant abouti à la confirmation des autorisations données, sous réserve de réaliser une étude nommée « Dérogation espèces protégées ». Le coût de cette étude, l'augmentation du prix des matériaux, l'éloignement du raccordement électrique consécutif aux délais de recours, ne permettent pas aujourd'hui à TotalEnergies d'envisager à court terme une suite favorable à la construction de ce parc.

Cependant, TotalEnergie a bien noté l'intérêt environnemental et financier de ce projet pour le territoire et ne manquera pas de faire tout son possible pour qu'il voit le jour à l'avenir.

Alexandra GARRIGUES, Cheffe de projet EnR chez TotalEnergies.

Madame le Maire informe :

- la Préfecture a informé les communes, qu'au vu de l'objectif national de contenir le déficit public à 5% du PIB, la TVA sur les investissements ne serait récupérable qu'à hauteur de 14.85% au lieu de 16.404% et (plus de TVA remboursée sur les travaux d'entretien de bâtiments et voirie)
- le vandalisme du 25 mai a été classé sans suite le 14 septembre 2024 par Monsieur le Procureur..
- l'entreprise Philicot qui a arraché le revêtement de la place André Cornu en tournant sur l'emplacement de stationnement des bus a versé la somme de 1500 euros pour la réparation de cette dégradation.
- Un 2<sup>ème</sup> salon de coiffure à Bazolles : Sophie SEGHIER s'installera à son domicile à Baye en 2025



# ... Ça s'est passé en 2024

## Vœux de la Communauté de Communes



Mme le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli le samedi 27 janvier à la salle des fêtes les élus des 28 communes de la Communauté de communes pour la cérémonie des vœux. Etaient présents, Madame Sollogoub, sénatrice, M. Patrice Joly, sénateur, M. Patrice Perrot, député. Tous les acteurs et forces vives du territoire ont participé également à ce moment de convivialité.

Après la présentation de sa commune, Madame le Maire a laissé la parole à Monsieur Jean-Luc Gauthier, Président de la Communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais

(CCACN) ; il a démontré que la collectivité ne manquait ni d'ambition, ni de projets.

### Continuer d'investir dans le tourisme

« Nous allons continuer notre petit bonhomme de chemin », a annoncé Jean-Luc Gauthier. « Nous sommes passés par des moments difficiles », a-t-il poursuivi. « Nous avons augmenté les impôts une seule fois pendant la mandature, comme nous nous y étions engagés. Aujourd'hui, notre situation financière s'améliore et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, et quelques marges de manœuvre ».

Des marges de manœuvre qui vont permettre à la CCACN de continuer d'investir en 2024. Après l'atelier de découpe « La Fermille » en 2023, le « gros chantier » de l'année qui s'ouvre sera la rénovation de l'espace socioculturel Cœur du Nivernais, à Saint-Saulge.

La Communauté va également continuer d'investir dans le tourisme, à l'étang du Merle à Crux-la-Ville, et à l'étang de Baye à Bazolles. « Baye possède beaucoup d'atouts », a justifié Jean-Luc Gauthier. « C'est le lieu où on doit concentrer beaucoup d'énergie ».

Le bureau d'informations touristiques ouvert l'an dernier, y sera reconduit l'été prochain, et la Maison des Ingénieurs a été acquise par la Communauté. « À nous de trouver un projet qui valorise ce site », a exhorté le Président.

D'autres projets, de moindre envergure, sont également envisagés. Ainsi, la Communauté, qui va « doper l'enveloppe consacrée à la voirie », souhaite aussi doter chaque commune d'au moins un chemin de randonnée. Elle continuera, également, de proposer de multiples services aux familles, « afin de les attirer et de les garder » sur son territoire, ainsi qu'« une vie culturelle riche », via notamment son programme estival.

Enfin, le personnel de la CCACN, loué par le Président pour « sa disponibilité et son efficacité », accueillera, cette année, un nouveau chargé de mission, dédié à l'alimentation locale.

## Cérémonies du 8 mai et 11 novembre



Les cérémonies se sont déroulées cette année avec un nouveau porte drapeau, Monsieur Guillaume CADINOT, devant le monument :

- dépôt de gerbe,
- lecture du message de Monsieur le Ministre des Armées et des Anciens Combattants
- La Marseillaise
- lecture du message de l'Union Française des Anciens Combattants et victimes de guerre
- minute de silence en hommage à tous les morts pour la France.

A l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité a été partagé au Café de la Place, avec l'ensemble des personnes présentes.

## « Chez Paulette »... reprise du café !

Après une fermeture d'une année et demie, le Café « Chez Paulette » emblématique du village a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2024. Laure et Guillaume CADINOT, en quête d'un nouveau souffle professionnel ont repris l'activité du Café de la Place via l'opération SOS villages sur TF1. Après les rénovations, les nouveaux gérants ont ouvert le 1<sup>er</sup> juin et proposent : bar, tabac, Française des jeux, dépôt de pain de la boulangerie de Corbigny et pizzas artisanales surgelées Augusto.



## Triathlon de Baye le 02 juin



Main dans la main au sortir de l'eau ! en compagnie de Pauline Lalet, Vauzelliennne, chez les dames, Benoit Ribouton, cosnois, et Maxime Guyot, creuzotin, anciens coéquipiers au Creuzot, ont fait course commune sur le format M du Triathlon de Baye, jusqu'à franchir la ligne d'arrivée ensemble en 2 h 07'26 '' au terme des 1,5 km de natation, 40 kms à vélo et 10 kms de course à pied.

Félicitations à tous les participants !

## Concours de pêche

Le Team Sensas Club de Pêche de compétition sportive de Decize a organisé le 05 juin un concours de pêche dans le canal à Baye, puis les 17 et 18 août une compétition dans l'étang de Baye durant tout le week-end. Bravo aux compétiteurs et merci à ceux et celles qui sont venus les encourager.

## Elections Européennes et Législatives

Le 09 juin 2024 se sont déroulées les élections Européennes, sur 192 inscrits 118 votants se sont déplacés et 112 suffrages ont été exprimés à Bazolles : 35 voix pour M. BARDELLA, 15 voix pour Mme HAYER, 15 voix pour M. GLUCKSMANN, 14 voix pour M. BELLAMY, 10 voix pour Mme MARECHAL, 6 voix pour Mme TOUSSAINT, 3 voix pour Mme THOUY, 3 voix pour M. LASSALLE, 2 voix pour Mme ARTHAUD, 2 voix pour Mme AUBRY, 2 voix pour M. PHILIPPOT, 2 voix pour M. DEFFONTAINES, 1 voix pour M. LALANNE, 1 voix pour M. ASSILINEAU, 1 voix pour Mme CHOLLEY.

Nous avons ensuite été invités à voter par anticipation le 30 juin 2024 pour les législatives, sur 191 inscrits, 151 personnes se sont déplacés et 149 suffrages ont été exprimés à Bazolles : 60 voix pour M. GUIBERT, 34 voix pour M. PAUL, 33 voix pour Mme GERMAIN, 15 voix pour M. VINCENT, 7 voix pour Mme MUNOZ.

Un second tour a donc eu lieu le 07 juillet 2024 entre 2 futurs députés, sur 191 inscrits, 149 personnes se sont déplacées et 131 suffrages ont été exprimés : 75 voix pour M. GUIBERT, 56 voix pour M. PAUL.

## Imagine la jeunesse

**Sous une pluie continue de 13 h à 21 h, la troisième édition de La Nièvre en fête a eu lieu à Baye le samedi 08 juin. Des centaines de participants de tous âges ont afflué de tout le département à la base de loisirs.**

C'était le troisième chapitre de l'épopée citoyenne Imagine la Nièvre ! Entre les spectacles de rue et les allées du village des partenaires et des producteurs, les débats ont vu s'épanouir un optimisme plus raisonné que béat et la conviction que la Nièvre a en main tous les atouts pour faire fleurir les espoirs d'ici et d'ailleurs.

« Et si la Nièvre devenait tendance ? » Placée en première ligne des préoccupations, la jeunesse est devenue le fil rouge des rencontres de 2023, 2024, et le restera pour les prochaines années. Et, avec elle, l'envie de renverser la table, d'inverser le déclin constaté depuis des décennies : « Pour la première fois, en 2024, la Nièvre ne perd pas d'habitants », souligne Fabien Bazin, président du Conseil Départemental et déclencheur d'Imagine la Nièvre !. « On est un des départements ruraux les mieux fibrés, on sera ouvert sur Lyon en 2025 avec la fin de la mise à deux voies



de l'A77, l'USON Nevers Rugby nous fait connaître partout en France. Et si la Nièvre devenait tendance ? C'est possible, parce que le monde est devenu tellement compliqué que les énergies individuelles, citoyennes, peuvent tout changer. Et on le sent dans toutes les rencontres, il y a une énergie assez formidable dans le département, ça bouillonne. »

Comme souvent, ce sont les néo-Nivernais qui posent le regard le plus enthousiaste sur leur département d'adoption : « On est surpris par l'engagement, par le gros tissu associatif », apprécie un artiste venu de Paris avec sa compagne.

« De l'extérieur, on ne sait pas qu'il y a un réseau associatif aussi important, une

telle activité culturelle. »

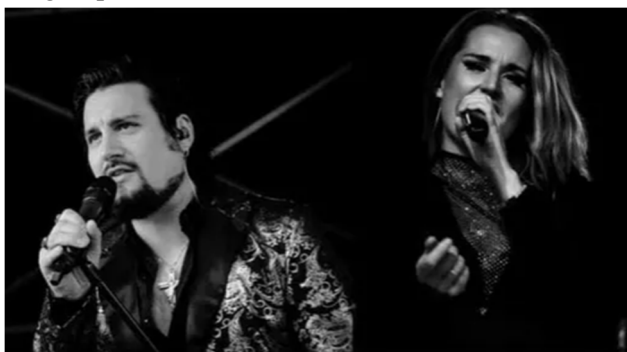
Longtemps miné par la « nièvrose », le département montre pourtant les signes encourageants d'un fatalisme envoyé aux orties. En témoignent les cinq Territoires zéro chômeur de longue durée, qui réinventent en douceur le retour à l'emploi des damnés du chômage. Les applaudissements crépitent, comme l'eau sur la toile du chapiteau. De l'espoir à petites touches, qui éclaire le tableau et adoucit l'horizon. Gaston Bachelard, pour la fin : « Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton. »

*Nous avons rencontré à peu près 700 jeunes. Je n'ai pas le souvenir, en trente ans de vie publique, d'avoir organisé une concertation avec autant de jeunes nivernais. Ce qui ressort de ces discussions : "Ils se disent très attachés à leur territoire, à la Nièvre, mais ils ont en même temps le sentiment de devoir choisir entre rester et s'adapter, quitte à renoncer à des choses qu'ils aimeraient faire, ou partir pour construire leur projet", résume Fabien Bazin." Ils disent que dans la Nièvre, ils ont des opportunités, il y a des réseaux, car tout le monde se connaît, mais ils n'ont pas forcément les clés pour les saisir. Ils ont exprimé la demande d'être mieux accompagnés pour favoriser leurs réussites et atteindre leurs objectifs". Fabien Bazin*

La journée s'est terminée dans une ambiance festive avec un concert « The Farows » : reprises pop-rock et chansons françaises.

## Le 11 juillet près de la base Activital et de la plage

Le groupe local Mister Marcus a offert une soirée détente aux spectateurs présents par sa musique pop-folk acoustique



## Théâtre à l'étang de Baye

Le 18 juillet à l'aire des Tilleuls à Baye, la compagnie TéATréPROUVèTe est venue interpréter la pièce « Quand viendra la vague » de Alice Zeniter

Mateo et Letizia sont sur un rocher, en haut d'une montagne, sur une île, chez eux.

L'eau monte, la vague arrive, ils le savent.

En attendant, ils jouent à choisir qui ils autoriseront à survivre avec eux sur ce bout de terre. Par leur imagination et quelques bouts de ficelle, ils font défiler une galerie de personnages candidats au sauvetage. Ils questionnent leur humanité, leur histoire, leur amour. A deux, ils tentent de refaire un monde.

Entre jeu d'anticipation et vision réaliste d'une possible fin du monde, en maîtres du jeu, Mateo et Letizia procèdent à la sélection des individus depuis leur rocher. Qui « mérite » d'être sauvé ? Cette comédie humaine aux accents de Jugement dernier décrit avec humour l'insularité amoureuse et le naufrage d'un monde moderne, en pleine catastrophe.

Les spectateurs ont pu apprécier la qualité des rôles. Ce spectacle était inscrit dans le cadre de l'été culturel 2024, un projet soutenu par la

DRAC. Cette initiative vise à rendre la culture accessible à tous, spectacles gratuits et ouverts à tous publics. Une pièce qui ne se contente pas de divertir mais qui pousse à la réflexion !





## Marché artisanal à Baye le 08 août

L'office du tourisme Cœur de Nièvre en partenariat avec la communauté de communes et le restaurant la Marine ont organisé un marché artisanal à Baye sur l'aire des tilleuls de 16h à 19h suivi du concert des jeudis des étangs du groupe The Barrel's. Le public venu nombreux a pu apprécier la prestation du groupe nivernais, composé de quatre musiciens au répertoire rock. Le concert était gratuit et tout public. La buvette et la restauration étaient assurées par monsieur Rayer.

## Ville-à-joie

A l'initiative de jeunes qui s'appellent Ville à Joie, ce projet a pour but d'organiser dans les petits villages français des événements qui ramènent des services publics et des animations dans le cadre de fêtes de villages itinérantes. La municipalité de Bazolles intéressée par cette démarche a répondu présente. Le 09 août sur la place de l'église se sont retrouvés des ateliers services, des artisans, des jeux, une buvette par le comité des fêtes, des pizzas par le café de la Place...



## Journées du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, notre église était ouverte et accueillait en son sein une exposition de Mme Marie-France Bellanger, artiste peintre autodidacte. Sans aucune formation et n'aimant pas les contraintes, elle a beaucoup observé en se rendant dans des expositions, en feuilletant des revues spécialisées et en demandant conseils à ses amis peintres. La Nièvre est pour elle une source d'inspiration dont elle ne se lasse pas. Cette année elle a exposé dans divers lieux comme l'abbaye de Corbigny...



## Repas partagé

Comme tous les ans, la fête du Grand jaily s'est tenue le 16 août sur la chaume dans une ambiance festive. Merci à vous tous. Louise.....et si cela donnait idée aux habitants des autres hameaux de se retrouver pour un moment de convivialité....



## Une marche pour une bonne cause !

Environ cent soixante marcheurs ont participé, dimanche 13 octobre, à la « Rando rose », organisée par le club Rando Corbigny, dans le cadre d'Octobre rose. Le soleil et une petite pause au Champ Tournet ont apporté réconfort à mi-chemin sur un parcours de 10 kms.

Les fonds récoltés sont intégralement reversés au Comité Départemental de la Ligue contre le cancer.

Les organisateurs saluent tous les participants et les clubs voisins et amis qui se sont déplacés nombreux, ainsi que les déléguées du Comité Départemental pour leur présence.



## Informations diverses

### Listes des artisans, commerçants

Aqua fluvial 03.86.38.90.70

La boutique à la ferme 06.28.27.57.39

Corand entreprise espaces verts 06.70.56.76.65

Dumas rénovation bâtiment 06.26.17.48.43

Pause coiffure 03.86.38.90.25

DTENDANCES décoration intérieure 06.79.88.41.66

Le Jardin des abeilles miel 06.74.65.58.69

Bazolles motoculture 03.86.38.97.09

Dame goupil travail du cuir 06.26.76.08.74

FIDEL Fatou à Baye photographe 06.33.85.63.99

Le Café de la place 03.86.21.79.40

La Marine 03.86.23.15.35

Mme ALIBEU-ISRAEL orthophoniste 06.78.67.54.08

### Gîtes

Gîte de la Digue à Baye 06.77.85.86.42

Chambre d'hôtes Au fil de l'Eau à Bazolles 06.24.51.11.49

Meublé La Maison Bleue à Bazolles 06.27.44.81.95

Gîte Le Puits de l'Etang à Baye 06.61.06.89.50

Chambres d'hôtes à Baye MESTCH 06.06.47.44.19

### Associations

La Tanche de Bazolles 06.89.97.40.44, Président Jean-Emmanuel MOLINO

Comité des fêtes 06.75.91.22.95, Présidente Monique CHARLOT

Cercle Amical de Bazolles 06.86.78.17.02, Présidente Josiane BRINON

Gym club 06.75.91.22.95, Président Monique CHARLOT



## Espace France Services

N'hésitez pas à prendre contact avec ce service à Saint-Saulge, qui vous aidera dans toutes vos démarches administratives ou vos difficultés avec internet.

Tel : 03 86 58 21 10, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et sur rendez-vous

## Informations pratiques

Secrétariat Mairie

Téléphone : 03.86.38.97.83

Site : [www.bazolles.fr](http://www.bazolles.fr)

Courriel : [mairie.bazolles@orange.fr](mailto:mairie.bazolles@orange.fr)

Horaires secrétariat : **lundi et mercredi de 16h30 à 18h00**

Permanence des élus : **Le Lundi à 17h00-18h00, Béatrice RAMET, 2<sup>ème</sup> adjointe**

**Le jeudi : 17h00-18h00 Jocelyne BAROIN**

**Toutes les personnes qui souhaitent recevoir les nouvelles communales ou messages d'informations, peuvent nous communiquer leur adresse internet (ex : coupure d'eau, d'électricité, petites actualités...) une cinquantaine d'administrés reçoivent déjà régulièrement les informations.**



## Agence Postale Communale :

Téléphone : 03.86.38.97.40 nouveaux horaires

**Le Lundi et vendredi de 9h à 12 h, mardi, jeudi de 10h à 12 h**

**Le samedi de 9 h à 11 h**

**Fermé le mercredi**

Nouveaux services à l'Agence Postale :

- Distribution de sacs poubelles
- Dépôt de livres
- Utilisation de la tablette numérique



GRUPE LA POSTE



## Inscription électorale :

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, il n'y a plus la date limite du 31 décembre, il faut juste être inscrit 37 jours pleins avant le scrutin pour pouvoir y participer.

*Vous pouvez venir en mairie* avec votre ancienne carte électorale, votre justificatif de domicile, votre pièce d'identité ou *vous inscrire en ligne* sur **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**Vous pouvez vérifier votre inscription et votre état civil sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>**

## « Visioplainte » pour les victimes d'infraction sur le site du ministère de l'intérieur

Le décret du 23 février 2024 permet de porter plainte sans avoir à se déplacer en commissariat ou en gendarmerie. Ce service gratuit, mis en place permet de déposer plainte auprès des commissariats de police et des brigades de gendarmerie via une visioconférence.

Toutes les victimes d'infractions y compris les personnes mineures, peuvent choisir un créneau de rendez-vous en ligne et effectuer la plainte depuis leur domicile ou tout autre lieu. Un arrêté doit en prévoir les modalités.

Toutes les atteintes contre les biens et les personnes entrent dans le champ de la visioplainte.

## La cybercriminalité

Les cybercriminels ne sont pas dépourvus d'imagination pour nous voler et pirater des données en se faisant passer pour un contact dans lequel nous avons confiance. Attention aux faux conseillers bancaires, au faux support technique et aux attaques par rançongiciel et virus.

Adoptons les bons réflexes :

- Protéger nos comptes avec des mots de passe robustes,
- Se méfier des messages alarmistes ou inattendus.

Ne cliquer sur les liens qu'après avoir vérifié les coordonnées de l'expéditeur,

- Sauvegarder régulièrement ses données sensibles et les conserver sur un support externe comme une clé USB, un disque externe, le Cloud ...



- Sécuriser ses appareils et logiciels en mettant à jour l'antivirus,
- Eviter de partager des informations personnelles pour se prémunir des arnaques sentimentales et n'envoyer jamais d'argent à quelqu'un que nous n'avons jamais rencontré dans la vie réelle.

## RAPPELS :

### Service déchets

Le service déchets de la Communauté de communes rappelle que le tri n'est toujours pas conforme malgré la distribution des documents d'aide au tri. Vous devez mettre dans les sacs jaune et rose uniquement ce qui est listé et ne pas utiliser dans votre seau bio, des sacs non conformes au compost, vérifier le logo « OK compost ».



## Le mot des associations

### Cercle Amical de Bazolles

Bientôt un an depuis la nomination du nouveau bureau exécutif du Cercle Amical de Bazolles ! Avec courage et détermination et l'aval bienveillant de la municipalité de Bazolles, nous avons redynamisé le club. Nos après-midi **jeux de société** et nos diverses **manifestations festives** se sont déroulés dans une très bonne ambiance amicale et constructive !

Résultats : parti avec 8 adhérents en février, nous sommes 20 adhérents début octobre et nos prévisions d'activités débordent de nouveautés :

« **fête du beaujolais nouveau...crêpes party... carnaval... fête de l'été** ...etc. et bientôt « **chorale festive** » et cours

d'initiation informatique multi niveaux. Mme Josiane BRINON, Présidente. 03.86.78.17.02

**LE CERCLE AMICAL EST OUVERT A TOUTES LES PERSONNES**

notre devise : **SOURIRE et BONNE VOLONTE**

Venez nous rejoindre les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> **MERCREDI** du mois



### Le Gym Club

Les activités du Gym Club ont débuté la saison 2024-2025 le 12 septembre. Les séances se déroulent dans la salle des fêtes les jeudis de 18H45 à 19H45 sous la houlette d'un animateur mis à disposition par l'ADESS et dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement vous pouvez venir nous rencontrer lors d'un cours ou contacter le 06 75 91 22 95.



### Comité des fêtes



Merci à tous les bénévoles de contribuer, comme chaque année, à la réussite de nos manifestations.

La soirée choucroute s'est déroulée le 24 février.

Avec une météo incertaine les exposants étaient moins nombreux au vide-greniers du 1er mai cependant la restauration a obtenu son succès habituel.

La soirée moules frites du 26 octobre animée par le groupe "ça va l'faire" s'est passée dans une ambiance festive.

30 novembre nous avons eu le plaisir de recevoir la Cie théâtrale "Les Cyclones" qui a joué sa pièce : A vous de gagner".

### CALENDRIER 2025

-1er mars : choucroute

- 1er mai : vide-greniers

- 25 octobre : moules frites

## La base ACTIVITAL : [baye@activital.net](mailto:baye@activital.net) 03 86 38 97 39 [www.activital.net](http://www.activital.net)

Bonjour à tous les Bazollois et à toutes les Bazolloises.

Je suis le nouveau responsable de la base Activital de l'étang de Baye depuis le mois d'aout dernier. Je ne suis pas de la région, mais m'y plais bien, les ciels y sont immenses et les arbres majestueux.

Ce qui m'a motivé à venir ici est le défi que constitue la mission de l'association : héberger, nourrir et proposer des activités de sports de pleine nature à des groupes, des touristes et surtout, des scolaires. J'ai trouvé dans ce poste une continuité avec mes activités précédentes : développer une éco-base, accompagner des changements, trouver des solutions, inventer de nouvelles pratiques, proposer des loisirs respectueux de l'environnement. Les activités nautiques semblant être régulièrement compromises par la qualité des eaux de l'étang, nous devons engager une réflexion et élaborer des propositions pour l'avenir du site. Je lance donc ici un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient se retrouver régulièrement pour échanger sur le sujet. Notre enjeu est donc aussi de développer de nouvelles activités, sportives : parcours d'orientation, disc-golf, pédalo, trottinettes, tandem vtt, ... et autour de l'environnement : la forêt et les arbres, le bricolage et le recyclage, les déchets et le compostage, l'histoire et l'archéologie, le jardinage et les fruitiers, la terre et le modelage, la différence et les animaux, ...

J'ai constitué une nouvelle équipe permanente autour du projet avec des responsables techniques, des activités et administratif. Nous recherchons toujours notre cuistot, notre moniteur voile et d'autres postes qui seront ouverts à partir d'avril. Nous préparons donc activement la saison prochaine et souhaitons ouvrir cet équipement au public dans les meilleures conditions.

Nous espérons, qu'avec votre soutien, nous parviendrons à développer l'attractivité du site, à y créer des événements et à le rendre accueillant.

Nous sommes ouverts à toute suggestion, proposition ou coopération. A bientôt...

Le responsable de la base de Baye : Thierry Jarrige



**Ecole André CORNU** : Cette année, l'école primaire accueille **16 élèves** répartis de la Petite section à la Grande Section. Personnel éducatif : Mme BAUDOIN Pauline, enseignante et Mme BERGER Catherine, ATSEM. Au programme : voyage dans le temps ! Chaque période couvrira un moment clé de l'Histoire, permettra la découverte des dinosaures mais aussi de faire le lien avec les doyens de la commune sur leur expérience de l'école dans leur jeunesse. Nous clôturerons l'année par une projection imaginaire et hypothétique de ce à quoi ressemblera la vie dans quelques décennies. La musique s'invite également à Bazolles cette année pour une reprise du Projet Voix, en compagnie de Florent THIAN, musicien.

D'autres activités pédagogiques sont prévues, égales aux années précédentes : entretien du jardin de Mini-Pousses, floraison de la cour, randonnées, natation .....

Employées municipales chargées de la restauration : Mme FERIAULT Monique le mardi, Mme DARD Véronique les lundi, jeudi et vendredi.

Maintien de la deuxième classe à Crux-la-Ville : 33 élèves sont scolarisés dans l'école cette année, un effectif en hausse. Mme ROUET Chloé, directrice et enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2 et Mme BLANCHET Catherine en charge de la classe de CP et CE1.

## Etat civil



**Naissances** : Gustin CHANTEUX né le 17 février 2024

## Décès :

Jean-Paul DROUGARD le 29 janvier 2024

Simone DUBOULET épouse KIND décédée accidentellement sur notre Commune le 12 mars 2024

Suzanne MAJ le 26 juillet 2024





## Homage à Jean-Paul DROUGARD

*Jean-Paul a été élu conseiller municipal le 1<sup>er</sup> décembre 2002 lors d'une élection municipale complémentaire suite au décès de notre ancien maire monsieur Henri MATHÉ. Il a alors accompli six années comme conseiller municipal sous le mandat de Marie-France DUBOIS. Il a assumé les fonctions de délégué au sein du regroupement pédagogique Bazolles Cru-la -Ville La Collancelle durant 12 années.*

*En 2008, il a été à nouveau élu comme la première fois avec le maximum de suffrages et a accepté d'être adjoint jusqu'en 2014. Il a été également désigné délégué communautaire au sein de la communauté de communes de Saint-Saulge.*

*Il a été un pilier important de notre vie municipale, apportant son dévouement, sa rigueur et sa passion pour Bazolles.*

*En tant que conseiller municipal et adjoint ensuite, Jean-Paul était un homme dévoué, toujours prêt à donner le meilleur de lui-même pour sa commune de cœur.*

*Son implication sans faille, sa rigueur et sa préparation minutieuse des dossiers municipaux étaient exemplaires. Il faisait preuve d'une sagesse et d'une humilité naturelles qui forçaient l'admiration.*

*Malgré son parcours impeccable, il n'aimait pas être sous les projecteurs et préférait rester humble. Ce qui nous restera globalement, de ses douze années de mandature, c'est celui d'une grande compétence mise au service de notre commune, mais aussi la sérénité qui accompagnait nos relations. Jamais nous n'avons connu le moindre différend ou la moindre animosité dans les décisions prises lors de nos réunions de conseil municipal.*

*Toujours là, fidèle au poste... Toujours positif, optimiste devant les sujets difficiles, toujours tourné vers les autres, à l'écoute...*

*Un homme que l'on peut dire exceptionnel qui laissera une empreinte indélébile. Sa mémoire restera gravée dans nos cœurs, et que son dévouement pour Bazolles, nous le souhaitons vivement, continue à nous inspirer.*

*Que son souvenir nous guide toujours, comme lui, sur le chemin du bien commun pour notre chère commune.*

*Aujourd'hui, nous perdons aussi un ami.*

*Il a consacré de nombreuses années au comité des fêtes en tant que Président. Son dévouement, sa passion et sa capacité à rassembler les bénévoles, ont permis de réaliser de nombreuses manifestations qui étaient organisées dans les moindres détails et se déroulaient dans une ambiance festive.*

*Nous gardons en mémoire les méchouis, les feux d'artifice du 13 juillet sur l'étang de Baye avec ses 2 bals : 1 pour le musette (musique qu'il aimait beaucoup) et 1 pour le disco.*

*Les soirées friture qui se déroulaient à côté d'Aquafluvial, la confection des chars et défilés dans les rues de Châtillon-en-Bazois, sans oublier la brocante du 1<sup>er</sup> mai et les soirées moules frites et choucroute, qui perdurent.*

*Il est parti avant nous, trop tôt, trop vite...*

*Nous n'oublierons pas tout ce qu'il nous a apporté.*

## Halloween



Les enfants étaient présents  
Pour fêter Halloween

## Soirée beaujolais



Organisée par le Cercle amical  
le samedi 23 novembre 2024

## Théâtre



Soirée théâtre organisée par  
le Comité des fêtes  
le samedi 30 novembre 2024

## Repas de Noël

Le dimanche 08 décembre 2024, nous étions 56 personnes à fêter Noël avant l'heure avec les aînés de notre commune. Le repas, de qualité, a été préparé par le restaurant La Marine : salade gourmande, rôti de veau et sa sauce forestière, fromages et omelette norvégienne flambée .

Deux chanteurs-animateurs sont venus animer la journée : Romain et Jenny

Merci aux bénévoles qui préparent, assurent le service et s'activent pour que tout se passe au mieux et que la salle soit disponible dès le lendemain pour la cantine de l'école.

